

DELIBERATION N°54/2021

Le **Mardi 21 septembre 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en format mixte (présentiel et distanciel) dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 09/09/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		X		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	X			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			X	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			X	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			X	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain			X	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	X			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	X			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			X	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			X	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	X			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	

TOTAL 17 1 9
TOTAL VOTANTS 18
TOTAL VOIX 27

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210921-DEL54-2021-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021

DELIBERATION N°54/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 20-483 : AVRIEUX - Chevrote

Demandeur : AVRIEUX

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune d'Avrieux a prévu une OAP sur la zone dite « Chevrote » et a missionné l'EPFL pour la maîtrise foncière de l'ensemble de la zone.

Suite à l'avancée des études, il s'avère que deux parcelles supplémentaires (A1429- lot 2 et A1426) devraient être acquises afin d'assurer la cohérence d'ensemble du projet.

La commune actualise donc sa demande d'intervention avec l'ajout de ces 2 parcelles.

Pour l'ensemble du secteur, le prix est désormais fixé à :

- 13.30 €/m² pour la zone AU + indemnité de emploi
- 39.90 €/m² pour la zone UD + indemnité de emploi
- 0,20 €/m² pour la zone N
- 0,50 €/m² pour la zone Apa

Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Valeur vénale	Ind. emploi
A1366	BORNUAZ	945 m ²	Prés	AU	12 569 €	2 135 €
A1402-LOTS 1-2	CHEVROTTE	890 m ²	Prés	UD	35 511 €	4 551 €
A1405	CHEVROTTE	540 m ²	Prés	UD	21 546 €	3 155 €
A1413	CHEVROTTE	610 m ²	Prés	UD	24 339 €	3 434 €
A1420-LOTS 1-3-4	CHEVROTTE	1 010 m ²	Prés	AU	13 433 €	2 265 €
A1422	CHEVROTTE	2 390 m ²	Prés	AU	31 787 €	4 179 €
A1423	CHEVROTTE	820 m ²	Prés	AU	10 906 €	1 886 €
A1424	CHEVROTTE	396 m ²	Prés	AU	13 513 €	2 277 €
A1429-LOT 2	CHEVROTTE	620 m ²	Prés	AU		
A1425	CHEVROTTE	419 m ²	Prés	AU	5 573 €	1 086 €
A26	LES COTES	1 150 m ²	Pâturages	N	230 €	
A197	LES PEROUSES	482 m ²	Prés	Apa	241 €	
A3220	LES COTES	3 397 m ²	Pâturages	N	680 €	
A3221	LES COTES	2 803 m ²	Pâturages	N	561 €	
A1426	CHEVROTTE	491 m ²	Prés	AU	6 530 €	1 230 €
A1430-LOT 2	CHEVROTTE	222 m ²	Prés	AU	2 953 €	591 €
A1431-LOT 2	CHEVROTTE	224 m ²	Prés	AU	2 979 €	596 €
A1433-LOT 2	CHEVROTTE	378 m ²	Prés	AU	5 027 €	1 004 €
A1436-LOT 2	CHEVROTTE	585 m ²	Prés	AU	7 781 €	1 417 €
	TOTAL	18 372 m²			196 159 €	29 806 €

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210921-DEL54-2021-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021

DELIBERATION N°54/2021

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

VOTE :	
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Le 27/09/2021
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210921-DEL54-2021-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021